

Séance du 10 janvier 2024

~~~~~

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 janvier à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Alain POTTIER, Président ; d'après les convocations en date du 3 janvier 2024.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès, MM. POTTIER Alain et BUINIER Éric.

Délégués du Seure : Mme CHURLAUD Sylvie, MM. ROUDIER Patrick et CHASSERIEAU Philippe.

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice, FAYS Dominique et CHALIFOUR Robert.

M. Patrick ROUDIER a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 décembre
  - Matériel
  - Travaux en commun
  - Questions diverses
- =====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2023**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2023 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel**

#### **a) Broyeurs :**

- **SMA1 (2 000 heures):**

Après 2 soudures consécutives, l'étrier a coupé de nouveau. La SAS THOUARD a finalement changé la sonnette extérieure (facture du 12/12/2023 : 389.46 € TTC).

À ce propos, Monsieur Patrick ROUDIER annonce que le SMA 2 est nettoyé et rangé.

Ce serait bien d'acheter un jeu de couteaux pendant la saison morte pour en avoir un d'avance dès l'entrée dans la nouvelle période des broyages.

Monsieur Philippe CHASSERIEAU rajoute qu'il serait alors sage de prévoir une courroie d'avance pour le BERTI.

#### **b) Tracteurs**

- **Landini**

Le matériel a subi un nettoyage connectique du tableau de bord chez THOUARD (facture du 18/12/2023 : 273 € TTC)

- **Deutz**

Le tracteur est encore chez THOUARD suite à un problème électrique récurrent.

La facture du 20 décembre 2023 (492.70 €) est contestée par Monsieur Alain POTTIER qui, par trois fois ces derniers temps, a conduit le tracteur pour divers dysfonctionnements des essuie-glaces, du gyrophare, des feux arrière ou des phares.

### **3- Travaux en commun:**

**Lundi 15 janvier : Migron :** Nettoyage du SMA 1 avec changement des feux et des couteaux (Thomas et Florian)

**Mardi 16 janvier : Le Seure + Villars les Bois :** Enlever les guirlandes de Noël (Thomas et Jean-Paul)

**Mercredi 17 janvier : Migron :** Enlever les guirlandes de Noël (Florian et David)

**Lundi 22 janvier : Le Seure :** Nettoyage de la bouille avec remplacement des clapets, des électrovannes et du manomètre (Thomas et Jean-Paul)

**Mardi 23 et mercredi 24 janvier : Villars les Bois :** Taille des arbres derrière la salle des fêtes (Thomas, Jean-Paul, Florian)

Le Seure aura besoin de main d'œuvre pour la plantation de haies fin janvier ou début février. Migron attendra la réunion du comité en février pour acter la préparation du terrain destiné à l'installation des jeux sur l'aire pour enfants et des circuits VTT.

### **4- Questions diverses :**

#### **Monsieur le Président fait le bilan financier de l'année 2023 concernant :**

##### **- Le coût des réparations sur le parc matériel du SIVOM :**

À ce jour, des factures de décembre 2023 (connues) d'un montant total de 1472.63 € restent dues. Cependant, en 2023, les réparations ont totalisé 19 960,50 € (+ 1492,63 €) contre 29 440 € en 2022.

- **La comparaison de ces coûts sur 3 ans :** Ils ont baissé par rapport à 2022 et 2021.

- **La consommation de GNR :** En 2023, le SIVOM a consommé 3 936 litres en moins que 2022, ce qui revient à l'économie de 6 130,51 €

- **L'échéancier des remboursements des emprunts en 2024 :** L'emprunt au Crédit Agricole pour l'achat du tractopelle se terminera en juillet 2024.

Il ne restera que celui contracté pour l'acquisition du SMA2.

#### **Monsieur le Président informe sur les sujets suivants :**

- Le montant du contrat d'assurance GROUPAMA s'élève pour 2024 à 6 466.80 € TTC, soit 946.09 € en plus que 2023 (augmentation de 17,13 %) alors que le montant des sinistres déclarés sont moins importants qu'en 2021 et 2022.

Le SIVOM prendra rendez-vous avec Madame Corinne MENET dès que possible pour discuter des garanties sur chaque engin assuré.

- On connaîtra l'avis du Comité Social et Technique du CDG 17 après le 1<sup>er</sup> février relativement à la refonte du RIFSEEP, la réorganisation des services du SIVOM et le transfert du personnel entre employeurs publics.

- Tous les agents ont reçu leur planning 2024.

#### **Monsieur Fabrice BARUSSEAU signale les faits suivants :**

- Thomas sera absent environ 15 jours fin février pour passer son permis poids lourd.

- Il a contacté TARDY pour demander un devis pour le remplacement du capot du KUBOTA et signaler les vibrations importantes sur cette marque de tondeur. Il faudrait faire remonter au concessionnaire tous les problèmes rencontrés sur ce matériel.

- Il faut prévoir des investissements dans le budget 2024 et changer un tracteur : le Grand Prix du Seure qui a 20 ans ? ou le Deutz ? et pourquoi pas les tondeurs aussi ?

Investir régulièrement permettrait de ne pas mettre le SIVOM en difficulté et laisserait un parc matériel moins dévalorisé aux successeurs du prochain mandat.

À la question si le SIVOM peut bénéficier de subventions pour l'acquisition de matériel, Monsieur Fabrice BARUSSEAU répond NON sans hésitation.

Peut-être qu'il vaut mieux louer certains engins plutôt que les acheter, comme le compacteur.

Monsieur Philippe CHASSERIEAU confirme avoir fait l'acquisition du Caterpillar quand il était président du SIVOM pour permettre un plus grand confort dans la réalisation des travaux, tout comme la balayeuse achetée il y a 2 ans sous la présidence de Monsieur Alain POTTIER.

Monsieur Patrick ROUDIER souligne l'importance de consacrer un peu de temps à faire le bilan sur l'utilité des engins. Il se propose de récupérer les heures affichées sur les tondeurs et les tracteurs.

Comme chaque commune tond avec son propre matériel, Madame Agnès POTTIER trouverait judicieux que chaque commune finance l'entretien de son tondeur.

Le prochain comité syndical est prévu le mercredi 7 février 2024  
à 19 heures à la mairie de Villars les Bois.

---

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20 h 10 et ont signé au registre les membres présents.*

Le Président,  
Alain POTTIER

Le secrétaire,  
Patrick ROUDIER

Les Membres du comité syndical,

Agnès POTTIER

Éric BUINIER

Fabrice BARUSSEAU

Robert CHALIFOUR

Sylvie CHURLAUD

Dominique FAYS

Philippe CHASSERIEAU